

Séance ordinaire du 8 décembre 2021

2021-12-10

05.02 - Programmes de soutien et fonds locaux (FLI-FLS) 2022

EXTRAIT DE RÉOLUTION DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **8 décembre 2021**, à 19 h, à la salle J. Ernest-Guay à l'Édifice Denis-Boutin, au 4, rue St-Charles à Sainte-Sabine, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Patrick Lachance (représentant de Lac-Etchemin)
Martin Beaulieu (Saint-Benjamin)
Rachel Goupil (Saint-Camille)
Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)
Claude Nadeau (Saint-Luc)
Daniel Thibault (Saint-Magloire)
Alain Maheux (Saint-Prosper)
Camil Cloutier (Saint-Zacharie)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Jean Bernier (Sainte-Rose)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Camil Turmel, préfet.

Madame Judith Leblond, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Madame Marie-Josée Fontaine, directrice des services administratifs et madame Linda Gilbert sont présentes.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Camil Turmel procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2021-12-10**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation exige que le document Politiques de soutien du fonds régions et ruralité (FRR) soit mis à jour et adopté annuellement par le Conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce document contient les détails et modalités des soutiens financiers administrés par la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE ces programmes contribuent au dynamisme et au développement des entreprises et organismes du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE RACHEL GOUPIL,
ET RÉSOLU

QUE le document Programmes de soutien et fonds locaux (FLI/FLS) 2022 ci-joint soit adopté tel que déposé.


QUE le document Programmes de soutien et fonds locaux (FLI/FLS) 2022 ci-joint soit publié sur le site web de la MRC des Etchemins et expédié à toutes les municipalités du territoire pour qu'elles puissent diffuser le document sur leur site web respectif.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le procès-verbal de ladite résolution sera approuvé lors d'une séance ultérieure.

EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME
À LAC-ETCHEMIN
(QUÉBEC)

CE


Judith Leblond,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière